



Cinéma plein air - Saint-Avit-Sénieur. © Laurent Xerri

PO RTRAIT

Cédric DESGRAUPES

Technicien forestier
au Conseil départemental

Un agent au cœur de l'évolution de la forêt

Au fil des années et des opportunités, Cédric Desgraupes est devenu technicien forestier. En charge du Plan départemental forêt-bois, l'agent du Conseil départemental propose ce plan aux propriétaires périgourdins de forêts. En effet, le Département soutient notamment les propriétaires forestiers qui souhaitent exploiter puis reconverter ou améliorer leurs taillis de châtaigniers. « Ces arbres représentent un quart de la forêt en Dordogne, explique Cédric Desgraupes. Mais, malheureusement, ils dépérissent petit à petit à cause de maladies qui se déclenchent au niveau des racines ou du tronc. » Dans sa vie personnelle ou professionnelle, la forêt fait partie du quotidien de celui qui se définit comme un « Périgourdin rural ». Parti d'une formation électro-technique, l'agent a débuté au Département en tant que secrétaire dans le médico-social. Rien ne prédestinait donc Cédric à intégrer le Service de l'Aménagement de l'Espace et de la Transi-

tion énergétique après la tempête de 1999. Il estime donc avoir un « œil objectif sur son métier » en ne venant pas du milieu forestier. Autre partie de sa profession : l'animation lors de journées ou de foires. Son objectif : parler de l'évolution de la forêt avec les visiteurs et leur donner un maximum d'explications notamment sur les coupes et la gestion des bois.

Selon les prévisions, il n'y aurait plus de chênes ni de châtaigniers d'ici 2050. Moins pessimiste que ces annonces, « la forêt restera la forêt » pour le technicien forestier. Il admet : « Les feuillus seront les premiers à souffrir de la sécheresse alors que les résineux sont ceux qui auront le plus de chances de s'adapter aux conditions climatiques. »

45% du territoire est recouvert de forêts dans notre département. 99% de la forêt appartient à des propriétaires privés. Grâce au Plan départemental forêt-bois, plus de cent cinquante propriétaires sont aidés chaque année, ce qui représente un coût de plus de trois millions d'euros pour la collectivité depuis 2007. « Ce n'est pas colossal, mais certaines années, ça a pu sauver des emplois comme ceux des élagueurs ou des personnes qui reboisent grâce aux travaux effectués par les particuliers », conclut Cédric Desgraupes.

